

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
37 AVENUE DE LA GARE – 70290 CHAMPAGNEY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 06 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le 6 février à 9 heures 30, les membres composant le Comité du Syndicat se sont réunis à la Mairie de Champagny, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Roland GERMAIN.

**Etaient présents** : MM. GERMAIN – CLAUDEL – RICHARD – HARTMANN – LAMBOLEY – JACOBBERGER – KLEMANN – JEANROY – FRADET – JARDON - MULLER D – CROISSANT – LECOSSOIS – GROSJEAN – SCHERRER – JOSSE – STEIB – SURLEAU – ROLLIN – CIVELLI – GARNIER – CLEMENT – LEMPORTE ET MMES ALEXANIAN et HOSATTE

**Etaient excusés** : MM. MULLER R – NICODEME – MARTIN (pouvoir à M. CLEMENT) et MME CARDOT (pouvoir à M. GARNIER)

**Etaient absents** : M. RAYMOND – MMES THIMEL et BONJOUR

**Etaient également présents** : M. Fabien HERRIAU (Syndicat des Eaux), M. BERNARD (Ville d'Héricourt) et Mme Aurélie JEANPIERRE (Trésor Public)  
M. CLAUDEL a été nommé secrétaire de séance.

**SUBVENTION AMICALE DU PERSONNEL**

Le Président propose qu'une délibération soit prise pour l'attribution de la subvention versée à l'amicale du personnel.

Le Président propose de verser : 2 500.00€ (compte 6572-012) à l'Amicale du personnel Intercommunal et communal de Champagny.

L'ensemble des membres du syndicat approuve ce versement de : 2 500.00€ (compte 6572-012) à l'Amicale du personnel Intercommunal et communal de Champagny.

**Modalités de vote : pour : 25 + 2 pouvoirs ; contre : 0 ; abstention : 0.**

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour Expédition conforme,  
Le Président,

